

2 j anes
56

1555. Anna. 1555.

259

Sire . A mon arrivée en ce lieu admettez Incontinent
 v^{re} Ma^{te}, que les gens de hant bernard manoiront promis quilz feroient
 Loger et villages que leur anore assigne et y attendroient quatre fouds
 apres leur payement, et que tousz, expressz (silz n'avoient nouvelles)
 chercheroient ailleurs lieux pour mesme pouvois vivre et come Lesd^s
 quatre fouds, expressent bien, ma est ce (s'apporte a cest fin tant quilz
 est fouds desuz Loger a ce son au village de Marchandeb au pond,
 appartenant en partie a Mons^r de Luge et partie a Mons^r de
 Mouchean, et que au parter dillecq en chercheroient ailleurs, tant que
 leurs payement soit arrivés. De sorte que si bien tost et promptement
 m'est pournu, Il est a doubtes quilz marcheront de village en village
 Pour a moy obvenir plaina a v^{re} Ma^{te}. Leur faire envoyer a diligence
 quelque bon prest et leur desguer quelque lieu ou villette, ou les puissent
 vivre en attendant le surplus de leurs payement et a cest effect faire
 escrire auz hant bernard leur Pitman tre.

Sire. Jay au fondoy a l'heure du digne (Ren Les Lres de
 v^{re} Ma^{te}, par lesquelles elle mescript de l'envoy des deniers
 pour le casement du Regiment de Joy fernande de Lamoy. dont
 Jay admetty (celuy Joy fernande et Le commissaire (Speelbach, afin
 de passer a mon tre Les Regiment vendre dy prochain come en
 admettray plus aplain (elle v^{re} Ma^{te} par mes premiers, Jusqz
 de L'acheminement des Espargnez ou quartier de Luxembourg

Sire Ma Remandant tres humblement a La b^oe gr^e
 de v^{re} Ma^{te}. Je prie La cressant donner a celle en sante et prosperite
 tres longue et tres heureuse vie. Donnies Le xxij^e de Jarnier
 1555

De v^{re} Ma^{te}
 tres humble et tres obeissant serviteur
 et vassal Guille de Wassele

Algemeen Rijksarchief van België
 Audiëntie 83, f. 259 r
<http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/6551>

L n *L* *o*



no
no
no

82.40